

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: (14): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 14 (1872).

TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.

La télégraphie militaire étant appelée à jouer un rôle toujours plus important, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant un extrait du rapport adressé à l'autorité militaire fédérale par M. Buttica, capitaine à l'état-major du génie, qui a été chargé du commandement du cours de télégraphie qui a eu lieu à Thoune, du 22 août au 27 septembre de l'année dernière.

Le personnel sous les ordres du capitaine Buttica se composait d'un lieutenant de l'état-major général et de quatre télégraphistes.

M. le major du génie Dumur, commandant un cours de répétition de sapeurs du génie, mit en outre à la disposition de M. le capitaine Buttica un détachement de troupes du génie, composé d'un officier et vingt sous-officiers et soldats, et un détachement de soldats du train, avec treize chevaux pour mener les fourgons.

Le matériel employé se composait de trois chariots formant une unité de matériel télégraphique.

La première voiture était ce qu'on appelle le *chariot à câble*, contenant les appareils nécessaires à une station télégraphique complète, l'outillage et le matériel pour la construction d'une ligne de dix kilomètres, avec des câbles isolés reposant sur le sol; c'est ce que l'on appelle *une ligne rampante*.

Les deux autres fourgons étaient ce que l'on appelle en allemand des *draht-wagen* (chariots à fils), destinés au matériel nécessaire à l'établissement des lignes suspendues; chacun de ces chariots est muni d'une station portative, ainsi que du matériel et des outils pour établir quinze kilomètres de ligne suspendue.

Enfin, comme complément, il y avait une brouette-brancard sur laquelle on place les bobines de câble ou de fil de fer pendant l'opération de la pose.

Ce matériel a fort bien fonctionné pendant toute la durée du cours.

Après avoir vu ce qui a rapport au matériel, venons-en au personnel et à la manière de l'employer.

Une des premières règles à observer, c'est que chaque homme ait un rôle bien défini, afin que tous travaillent simultanément, et il faut de plus trouver une combinaison qui permette de passer rapidement, de la construction de la ligne suspendue à celle de la ligne rampante, sans désorganiser l'atelier, mais en changeant seulement l'outillage de chaque homme. Ce résultat a été atteint en composant les deux ateliers du même nombre de groupes. La division étant une fois faite et la troupe instruite, les hommes s'outillent au commandement de « préparez-vous pour la ligne rampante, » ou « préparez-vous pour la ligne suspendue, » et ils forment le nombre de groupes prescrits.

Le commandant ou son adjudant précède la colonne pour montrer où il faut établir le télégraphe; l'officier de troupe s'occupe plus